



**LA PREMIÈRE VICTOIRE DE LA LUTTE CONTRE
L'EXCLUSION C'EST DE SE SENTIR COMME TOUT
LE MONDE ET LES PROJETS
VACANCES ONT, EN CE SENS, UNE EFFECTIVITÉ
MANIFESTE.**

VACANCES

Ensemble faisons vivre la **SOLIDARITÉ !**



SOMMAIRE

NOS MISSIONS	03
LE CONTEXTE	04
LE DROIT AUX VACANCES	05
L'ACCOMPAGNEMENT	06
NOS CONSTATS ET NOS PROPOSITIONS	08

NOS MISSIONS

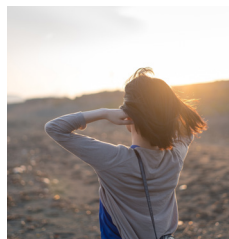
NOTRE COLLECTIF AGIT POUR FACILITER ET DÉVELOPPER LE DÉPART EN VACANCES DES PERSONNES EN SITUATION D'EXCLUSION. ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ, D'HÉBERGEURS, ACTEURS DU TOURISME SOCIAL ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE, NOUS ACCOMPAGNONS AU DÉPART ET ACCUEILLONS PLUS DE 60 000 PERSONNES (FAMILLES, ENFANTS, ADULTES, AINÉS) AVEC L'APPUI DES BÉNÉVOLES ET DES SALARIÉS DE NOS STRUCTURES.

Le droit aux vacances est inscrit dans l'article 140 de la loi de Lutte contre les exclusions votée en 1998 :

« L'égal accès de tous, tout au long de la vie, à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs constitue un objectif national. Il permet de garantir l'exercice effectif de la citoyenneté.

La réalisation de cet objectif passe notamment par le développement, en priorité dans les zones défavorisées, des activités artistiques, culturelles et sportives, la promotion de la formation dans le secteur de l'animation et des activités périscolaires ainsi que des actions de sensibilisation des jeunes fréquentant les structures de vacances et de loisirs collectifs.

Elle passe également par le développement des structures touristiques à caractère social et familial, par l'organisation du départ en vacances des personnes en situation d'exclusion et par leur accès aux pratiques artistique et sportive et à l'offre culturelle locale ».



LE CONTEXTE

● LA RÉALITÉ D'AUJOURD'HUI ● LES FREINS AU DÉPART

Pour autant, la réalité d'aujourd'hui montre un très grand écart avec cet objectif : Plus de 40% des Français ne partent pas en vacances (ce pourcentage grimpe même jusqu'à 60 % en fonction des revenus), 3 millions d'enfants non plus !

Les non-partants évoquent principalement les contraintes financières comme raison du non départ mais il existe également d'autres freins : psychologiques, culturels et/ou familiaux...

● LA SITUATION SANITAIRE

La situation sanitaire est venue accentuer cet écart et fragiliser les filets de sécurité restant pour les personnes en situation de précarité qui ont subi de plein fouet les confinements. Ainsi de nombreux publics se sont sentis privés de ce sentiment de liberté que constituent les vacances renforçant le sentiment d'isolement particulièrement pour les aînés et les jeunes.

Les jeunes ont connu une fragilisation (précarité économique, isolement, repli sur soi) d'autant plus marquée par le contexte de crise (fermeture des CROUS, perte des petits boulots, recherche d'emploi...).

Au-delà du non accès aux vacances, à la culture, aux loisirs, à la pratique sportive, la situation sociale actuelle, les inégalités, les préjugés renforcent le sentiment d'exclusion des personnes précaires. Les effets dans le temps de cette crise que nous traversons sont loin d'avoir été identifiés. Néanmoins nous avons constaté au cours de l'été 2021, combien le besoin de partir, de se retrouver avec d'autres dans un environnement différent à l'occasion des vacances était fort alors que dans le même temps l'augmentation des charges et dépenses contraintes (énergie, alimentation ...) constitue des freins supplémentaires au départ de celles et ceux qui ont de faibles revenus.



LE DROIT AUX VACANCES

UNE UTILITÉ SOCIALE, UN BIEN ESSENTIEL, UN BIEN-ÊTRE POUR CHACUN, UNE APPROCHE ÉCOLOGIQUE

Le départ en vacances est un facteur d'inclusion sociale et d'accès à la citoyenneté à tous les âges de la vie. De multiples dynamiques découlent des vacances pour les enfants, les jeunes, les parents, les aînés. Sortir de chez soi, vivre des expériences de bien-être, motive pour reprendre des initiatives, aller vers les autres, se lancer dans une formation, mieux vivre au quotidien, avoir une meilleure santé, être moins dépendant....

Le regard des enfants sur leurs parents change considérablement ; le rôle des parents se trouve renforcé.

Cette césure impulse des dynamiques de projet, de réinsertion, et permet de lever de nombreux freins rencontrés par les publics les plus exclus. Ainsi, le départ en vacances participe grandement à l'action nationale de lutte contre la pauvreté.

Le départ en vacances est une occasion de découvrir de nouveaux espaces toujours riches d'un patrimoine naturel et culturel, de rencontrer et d'échanger avec des habitants des régions de destination. Des personnes en précarité ne sont parfois jamais sorties de leur lieu de vie quotidien. Leur univers, pour les urbains, se limitent aux quartiers où ils habitent et leur déplacement, aux grandes surfaces voisines et aux lieux de travail. Quant à celles qui vivent loin des villes, la précarité limite souvent leurs possibilités de découvertes d'espaces naturels ou culturels parfois peu éloignés de leur domicile. Le départ en vacances peut donc participer à une prise de conscience concernant la protection de notre environnement. Pouvoir manger des produits locaux, de saison, qui leur étaient inconnus, découvrir comment ils sont produits permet de mieux appréhender les questions écologiques. La préparation du séjour permet quant à elle de réfléchir aux modes de déplacements.



IMAGINÉ, PRÉPARÉ, VÉCU, LE PROJET DE VACANCES SE TRANSFORME EN SOUVENIRS ET ÉCLAIRE SOUVENT UNE ANNÉE ENTIÈRE.



L'ACCOMPAGNEMENT

DES PROJETS VACANCES COMME OUTIL D'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

Les politiques publiques utilisent les vacances dans une logique de soutien à la parentalité et comme un outil de mobilité. Mais, la fonction vacances est rarement vue comme un instrument d'inclusion sociale, ni comme un accès à la culture et au sport.

Il est important d'avoir à l'esprit que penser « projet vacances », c'est se fixer des objectifs plus larges et les évaluer, mobiliser des méthodologies, des accompagnements dans la durée.

Un projet vacances, construit par les futurs vacanciers, déploie des espaces que le travailleur social, ou le bénévole d'association, peuvent ne pas avoir appréhendé dans leur ensemble. Un projet vacances est un tout, à penser toujours dans une globalité, avec un avant, un pendant et un après.

Le projet vacances permet de travailler de manière globale nombre de sujets :

- **Le budget** : construire une épargne, définir des priorités, gérer les imprévus, affecter des recettes à des dépenses, apprendre à faire appel aux aides possibles ...
- **Le logement** : aborder la première « décohabitation » d'un jeune, gérer un espace privatif ...
- **La mobilité** : prendre d'autres types de transports, sortir de son environnement proche, et en découvrir d'autres.
- **L'alimentation** : équilibre alimentaire, découverte de nouvelles recettes car « en vacances on cuisine différemment » ou, pour certains jeunes, préparer ses premiers repas pour finalement aborder la vie de tous les jours de manière autonome.
- **La vie collective** : règles de vie des campings et des villages vacances, transférables dans son immeuble, sa commune.
- **Le séjour** : activités, sorties, sports, culture, découverte du patrimoine, des terroirs.

Les vacances ont un impact direct sur la vie quotidienne des personnes et des familles :

- Stimulation des capacités de projection : durée de l'accompagnement, rupture avec l'immédiateté, ...
- Epanouissement et stimulation d'un désir de nouveaux projets (début du processus d'employabilité).
- Renforcement de l'estime de soi : impacts psychosociaux par la réalisation du projet.
- Identification au corps social : être « comme tout le monde » facteur fort d'inclusion, tant pour les enfants que pour les adultes.
- Répit : évite le « burnout » des parents, des aidants familiaux (un temps pour soi).
- Santé : réduction des pathologies cardiovasculaires et des diabètes de type 2 liés au stress et au peu d'activités physiques.
- Création de liens durables, intergénérationnels, (par exemple, effets de la construction d'un départ collectif sur un quartier).
- Renforcement de la parentalité : un espace différent, des temps communs valorisants. Pour un enfant en colonie, le plaisir de retrouver ses parents, de pouvoir lui raconter ses vacances, pour les parents la possibilité de souffler et/ou de maintenir une relation avec ses enfants.

Les vacances contribuent également au PIB par l'apport des actions d'épargne, d'autofinancement des publics et les solidarités que cela produit (avec les fondations, les commerçants ...).

Le projet vacances s'insère parfaitement dans 10 des 15 thèmes de la stratégie de lutte contre la pauvreté. Il intègre aussi d'autres orientations et stratégies : COG Etat/CNAF, stratégie parentalité du gouvernement (« dessine-moi un parent »), participation au service public de l'insertion en pensant notamment à l'accompagnement des personnes au RSA par la mobilisation et le développement de l'estime de soi, aux actions des missions locales en vue d'une remobilisation des décrocheurs. Il participe aussi d'une démarche éducative vis-à-vis des enfants des jeunes.

POUR AUTANT, NOUS NOTONS TOUJOURS : LES INÉGALITÉS DES AIDES POUR LES PUBLICS

● L'ACCÈS À L'INFORMATION

La première des inégalités : l'accès à l'information sur les séjours, les aides possibles. Pour y accéder, il faut souvent être en lien avec une association qui va accompagner également dans la construction du projet.

● LE LIEU DE RÉSIDENCE

Selon le lieu de résidence et à revenu équivalent, on est ou pas, bénéficiaire des aides de droits communs ainsi que d'aides tributaires de décisions d'élus régionaux, locaux (CCAS, Conseil Régional, Caf) et d'aides privées (CSE, Fondations ...)

● LES PARTICIPATIONS DEMANDÉES

Les participations demandées aux personnes, toutes aides confondues, sont très différentes d'un département à l'autre et, malheureusement, parfois trop élevées pour être supportables pour les familles.

● LES PUBLICS

Pour les familles monoparentales primo-par-tantes, des actions d'accompagnement, tout au long du processus vacances, sont indispensables. Sans elles, beaucoup de ces familles, renoncent au séjour ou au départ de leurs enfants à l'une ou l'autre des étapes de ce projet, ce qui signe, pour elles, un nouvel échec.

**POUR UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITÉ, ADAPTÉ À LA SITUATION DE
CHAQUE PERSONNE, QUEL QUE SOIT SON ÂGE, NOUS AVONS BESOIN DE
TRAVAILLEURS SOCIAUX ET, DANS NOS ASSOCIATIONS,
DE BÉNÉVOLES FORMÉS.**





NOS CONSTATS ET NOS PROPOSITIONS

01

CONCERNANT L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Aujourd'hui les aides au départ en vacances des publics qui en sont les plus éloignés sont loin de toucher toutes les personnes concernées. Nous considérons qu'elles ne touchent même pas 1 million de personnes. Aussi, nous défendons que plus de 2 millions de personnes puissent à minima pouvoir en bénéficier à l'horizon de la fin de la prochaine mandature. Cet objectif nous semble réaliste bien qu'encore insuffisant au regard des besoins. L'objectif national doit être celui d'un égal accès de tous aux vacances. Au fil des ans et au-delà même de la prochaine mandature, la statistique publique devra permettre de suivre les évolutions des départs en vacances, pour adapter, amplifier les mesures de soutien.

Le Plan de Reconquête et de transformation du tourisme annoncé par le gouvernement le 20 octobre 2021 énonce des mesures pour consolider la demande touristique dans une logique de vacances pour tous (4 nuits consécutives en dehors du domicile, selon la définition de l'OMT) en focalisant les actions sur les publics seniors et jeunes.

Nous attendons dans ces mesures, la prise en compte de tous les habitants notamment les plus précaires, de tous les territoires en mettant à égale mesure ceux d'outre-mer.

L'Etat doit être le garant de la mise en œuvre de l'égal accès de tous aux vacances sur l'ensemble du territoire et se doit donc de se concerter avec les différentes collectivités parties prenantes, de contractualiser, d'apporter les moyens nécessaires lorsque ceux-ci sont insuffisants.

Il doit trouver les moyens de financer une politique d'accès aux vacances pour tous par la solidarité nationale permettant d'abonder les politiques sociales dont celle de l'ANCV.

Il est aussi du rôle de l'Etat de permettre, en lien avec les instances européennes, permettre que l'espace européen soit accessible aux personnes en précarité à l'occasion des vacances. Cette mobilité vacancière au sein de l'Union Européenne contribuera à développer une citoyenneté européenne.

Les départements ont la compétence sur l'action sociale et la protection de l'enfance. Les Régions ont une compétence sur le tourisme. Ils ont un rôle à jouer aussi bien financièrement que sur l'accompagnement des personnes précaires via l'expertise et l'implication des travailleurs sociaux ; l'Etat les soutenant grâce à des moyens financiers supplémentaires.

Pour partir en vacances, la question du transport est essentielle. L'Etat ainsi que les régions doivent permettre aux personnes en précarité d'accéder, à des conditions financières acceptables, aux transports en commun plus écologiques.

Une reconnaissance financière des différents acteurs associatifs engagés dans l'accompagnement des publics sur ces projets est indispensable. En effet, nous contribuons à l'efficacité des politiques publiques d'accès aux vacances ainsi qu'à une bonne utilisation des fonds dédiés à ces actions.

Concernant les enfants et adolescents, le dispositif Colos Apprenantes a été initié par le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports en 2020 et poursuivi en 2021. Au-delà de l'appellation Colos Apprenantes qui n'est pas appropriée, ce dispositif intéressant touche peu d'enfants car il manque de lisibilité notamment auprès des acteurs associatifs qui accompagnent les familles.

Plus largement, il est essentiel qu'une communication soit mise en œuvre pour permettre la lisibilité et l'accessibilité des dispositifs d'aides aux vacances au plus grand nombre.



02

CONCERNANT LA CNAF ET LES CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Elles jouent un rôle majeur ; pour autant, les aides des CAF, se révèlent disparates sur le territoire national car elles dépendent de la politique, décentralisée, de chaque CAF.

De cela découle des variations, très importantes, d'un département à l'autre, selon :

- le budget global alloué aux vacances par chaque CAF,
- la répartition de ce budget entre Aide aux Vacances Sociales (AVS), Aide aux Vacances Familiales (AVF) et Aide aux Vacances Enfants (AVE/AVEL/AVEN) : le taux de prise en charge des vacances étant différent en fonction de l'une ou l'autre
- la disparité de la participation versée aux familles avec des critères d'éligibilité aux aides (quand elles existent) qui varient fortement d'une CAF à une autre.

- Face à l'importance des besoins, une cohérence nationale est indispensable en France Métropolitaine, en Corse et en Outre-Mer.
- Les aides aux vacances, des familles, des enfants et des jeunes doivent être renforcées. La prochaine COG devra en tenir compte. Les aides au projet vacances des jeunes (18/25 ans) sont essentielles mais ne doivent en aucun cas être attribuées au détriment des familles et des enfants et adolescents.
- Les coûts de transport devraient aussi être pris en compte dans les aides en privilégiant les modes les plus écologiques.

NOS CONSTATS ET NOS PROPOSITIONS



03

CONCERNANT L'AGENCE NATIONALE POUR LES CHÈQUES VACANCES

Depuis 1982, l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques Vacances), grâce à l'émission et à la diffusion du chèque vacances, contribue au départ en vacances des salariés et de leur famille (10 millions de bénéficiaires, chiffre en constante augmentation). L'ANCV, par sa politique sociale, intervient de façon significative et durable, dans l'accès aux vacances des personnes et des familles en précarité (250 000 personnes par an, 27 millions d'euros). Ce modèle est économiquement vertueux.

- Consolider et développer l'Agence permettrait de répondre bien davantage aux nécessités. Des adaptations réglementaires ou législatives qui sécuriseraient ces dispositifs, permettraient à l'Agence de mieux diffuser les chèques vacances auprès de tous les publics.
- Renforcer le modèle vertueux de l'ANCV pour répondre :
 - à l'effectivité du droit aux vacances pour tous.
 - au renforcement de sa politique sociale.
- Faire évoluer la tutelle de cet établissement public vers le Ministère des Solidarités (et plus uniquement celle de l'Economie et des Finances) afin de mieux reconnaître l'action sociale majeure de l'Agence.

Les moyens de l'ANCV consacrés à sa politique sociale doivent être augmentés. A titre d'exemple, nous pensons à la création d'un pécule « Temps Libre » à l'image de ce qui se fait en Belgique, alimenté par tous les employeurs des secteurs privé et public, pour tous les salariés et personnes privés d'emploi, en privilégiant celles et ceux qui ont les plus faibles revenus. Il permettrait, selon le modèle vertueux de l'ANCV, d'accroître mécaniquement sa politique sociale pour qu'elle puisse concerner plus d'un million de personnes. D'autres pistes pourraient être explorées dont celle d'une taxe sur l'hôtellerie de luxe proposée en juillet 2013 par un rapport parlementaire dans le cadre de la commission des affaires culturelles et de l'éducation, sur l'accessibilité des jeunes aux séjours collectifs et de loisirs.



04

CONCERNANT LES ENTREPRISES

Les vacances doivent devenir un sujet de dialogue social au sein des entreprises avec au moins un échange annuel au sein des “Comité Social et Economique” lorsqu’ils existent, ou en l’absence de ceux-ci directement avec les salariés. Les temps de vacances rythment la vie des entreprises et des salariés et sont nécessaires à l’équilibre personnel et collectif. L’accès aux chèques vacances pour les salariés et la participation financière des employeurs seront abordés avec le souci de privilégier les salariés avec les plus bas salaires afin qu’ils puissent avoir réellement les moyens de partir en vacances.

Il est nécessaire, en outre, d’instaurer, dans toutes les entreprises, un taux minimal de la masse salariale consacrée aux activités sociales et culturelles et sanctuariser juridiquement le dispositif.



NOS CONSTATS ET NOS PROPOSITIONS



05

CONCERNANT LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT ET D'AIDE

- Intégrer le projet vacances en tant qu'outil d'un accompagnement global dans la formation des travailleurs sociaux.
- Intégrer la rubrique « vacances loisirs » au sein des points conseils budget.
- Les maisons France Services seront utiles pour faire connaître les aides mobilisables, faire valoir des droits, monter des dossiers.
- Valoriser les hébergeurs, les organisateurs qui facilitent l'accès à des vacanciers en précarité, primo-partants, adultes et jeunes handicapés, personnes âgées dépendantes, qui acceptent les publics bénéficiaires d'aides et qui investissent pour faciliter le bon déroulement des séjours de ces vacanciers.
- Réaliser un travail sur l'équité territoriale qui permette une lisibilité pour les familles comme pour les acteurs en charge de l'accompagnement.
- Permettre le financement de l'accompagnement mené par les associations et les hébergeurs.



CONCERNANT LES SENIORS ET LES PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

En France, 4 millions de personnes âgées ne partent pas en vacances. Dans notre société qui connaît une forte transition démographique, soutenir le départ des personnes du grand âge, dont le nombre va exploser dans les 15 prochaines années, doit devenir une priorité.

- Le dispositif seniors en vacances devrait pouvoir être accessible à toute période selon des modalités qui pourraient être différentes en vacances scolaires et hors période de vacances scolaires.
- L'Assurance Maladie, les Caisses de retraites devraient être mobilisées pour soutenir les départs en vacances des bénéficiaires précaires.
- Le soutien au départ en vacances doit être ajouté au panier de service de l'APA.
- Une aide aux professionnels du tourisme pour adapter leurs infrastructures, former leurs personnels ainsi que des services aux besoins des aînés est à mettre en place.

LEURS TÉMOIGNAGES

“

J'ai vu mes enfants s'épanouir comme jamais auparavant, on sentait la liberté, la joie de vivre. Cela m'a rempli le cœur de joie.

”



“

En rentrant j'étais changée. Quelque chose s'était passé en moi sans que je le sache.

”

“

Mes enfants ont bien joué dans la piscine, le contact avec les bénévoles est super sympa on a pu partager des bons moments avec eux.

”



“

J'ai pris du repos. Ça nous donne le moral parce qu'on se dit : l'année prochaine on repart...

”



“

Mon plus beau souvenir : voir mon fils se détendre, jouer, sourire, rire aux éclats.

”

“

On a offert aux enfants ce qu'on ne peut pas offrir d'ordinaire...

”



“

Je ne me sentais pas capable de partir seule avec mes deux enfants mais maintenant, je repartirai en vacances !

”



VACANCES

Ensemble faisons vivre la SOLIDARITÉ !

AEC Vacances - Destination Partage - Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France - Logis La Pacifique - Petits Frères des Pauvres
Les Restos du cœur - Ternélia - Secours Catholique -
Vacances & Familles - Vacances Ouvertes



CONTACT :

collectifvacancesolidarite@gmail.com